

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 262

présenté par
M. Castaner

ARTICLE 35

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« limite »

le mot :

« durée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.